



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

TECHNICIEN EN RESTAURATION DES VÉHICULES ANCIENS

du 11/01/2027 au 28/06/2027

Merci de l'intérêt que vous portez au **Conservatoire National des Véhicules Anciens**, et plus particulièrement à la formation de **Technicien en Restauration des Véhicules Anciens**.

Vous trouverez dans les pages suivantes :

- la fiche technique de la formation	page 2
- les modalités pédagogiques	page 3
- le dossier de candidature	page 6
- le contrat de formation professionnelle (à l'usage des candidats en autofinancement)	page 8
- la convention de formation professionnelle (à l'usage des entreprises et financeurs)	page 11
- les Conditions Générales de Ventes	page 14
- les conditions générales d'utilisation d'un site internet	page 16

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre le CNVA au téléphone : 09 64 00 19 99 (appel non surtaxé) ou par courriel (contact@le-conservatoire.com).

LES GRANDES ÉTAPES DE VOTRE INSCRIPTION

1/ Renvoyez le présent dossier **intégralement complété** accompagné d'une photo d'identité originale (pas de photo scannée) et un chèque de 495,00€ à l'ordre du CNVA pour les frais de dossier. Ce chèque sera annulé si votre candidature n'est pas retenue, mais sera conservé au titre des frais de dossier si vous êtes accepté(e) par le jury mais que vous ne donnez pas suite à votre inscription.

Adressez votre dossier à **CNVA Domaine de Corbeville, 91400 Orsay**

2/ Instruction de votre dossier : vous recevrez notification de la décision du jury par mail dans les deux semaines suivant la réception de celui-ci.

Si la réponse du jury est négative, votre chèque de 495,00 € vous sera annulé (un mail vous sera adressé avec une photo du chèque annulé). Vous serez alors libre de tout engagement et aucun frais ne sera retenu sur votre dossier. Cependant, selon les cas, vous pourrez être mis(e) en liste d'attente ou être invité(e) à postuler pour une session ultérieure.

Si la réponse du jury est positive, votre chèque de 495,00 € sera encaissé et vous disposerez alors de 10 jours pour nous adresser les cinq chèques relatifs aux frais de formation dont la réception confirmera définitivement votre inscription. Attention : tout règlement arrivé hors délai pourra faire perdre les bénéfices de sa sélection au candidat retardataire.

Vous devez nous adresser ces chèques même si vous avez demandé une aide au financement. En cas de refus de cette aide et de votre impossibilité de financer la formation ; ils vous seront retournés dès réception par nos soins de la notification de refus et vous serez désinscrit de la formation.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

FICHE TECHNIQUE DE LA FORMATION DE : TECHNICIEN EN RESTAURATION DES VÉHICULES ANCIENS
--

Objectif général : Intégrer un atelier de restauration automobile à la fin de la formation

Établissement dispensateur

Conservatoire National des Véhicules Anciens
Xanex SAS
Prestataire de formation enregistré sous le numéro 119 111 724 91
Siren 483 667 937, numéro TVA Intracommunautaire : FR 294 836 679 37

Adresse

Xanex-CNVA, Domaine de Corbeville – 91400 Orsay
Téléphone : 06 33 47 88 83
Courriel : contact@le-conservatoire.com

Objectifs de la formation

En fin de formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les compétences de bases liées aux différents métiers de la restauration automobile,
- Avoir une connaissance théorique et une compréhension des systèmes des véhicules anciens,
- Identifier les différentes étapes de l'évolution de l'automobile au cours de l'histoire.

En technologie :

- Comprendre le fonctionnement et l'ordre de démontage des éléments d'un véhicule,
- Démonter complètement et méthodologiquement des éléments internes au moteur/boîte de vitesses
- Mettre en place une procédure d'usinage.

En mécanique :

- Appréhender le fonctionnement d'un atelier de réparation automobile,
- Effectuer une réparation et réglage en appliquant les méthodes préconisées.

En tôlerie – formage :

- Fabriquer des pièces de tôle simples, en choisissant les techniques adaptées avec le matériel à disposition
- Savoir apprécier la complexité d'une pièce.

En carrosserie :

- Maîtriser les compétences de redressage, mastic et soudure MAG

En sellerie :

- Comprendre en quoi consiste la sellerie automobile,
- Réaliser un petit projet de A à Z,
- Échanger techniquement avec un professionnel.

En électricité :

- Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques de l'électricité des automobiles anciennes,
- Rechercher une panne et réaliser les réparations.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Le métier

Le métier consiste à effectuer toute opération de maintenance et de restauration de véhicules anciens. Les champs de compétence sont divers, allant de la mécanique à la carrosserie, en passant par l'électricité, l'ajustage, le soudage... Ils peuvent s'appliquer dans des domaines variés (automobile, motocycle, nautisme, ferroviaire, aviation ou industrie).

Les débouchés

Cette formation apporte au stagiaire le socle de compétences pour être recruté par un professionnel des véhicules anciens. Il peut exercer au sein d'un atelier spécialisé, dans un musée, dans une entreprise de négoce ou d'importation de véhicules anciens...

Il peut aussi choisir la voie de l'indépendance et diriger sa propre entreprise de restauration (généraliste ou spécialisée) ou de négoce de véhicules.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Programme : Le cursus est constitué d'Unités de Compétences autonomes et s'articule essentiellement autour de six pôles de compétences :

<u>Mécanique</u> - Allumage - Carburateur - Distribution, motorisation - Refroidissement - Lubrification - Freinage - trains roulants - Dépose – repose : - Moteur - Boîte de vitesses - Transmission	<u>Technologie - Métrologie</u> - Démontage - remontage - Carburateur, allumeur - Démarreur, alternateur - Moteurs 2, 4, 6, 8, 12 cylindres - Boîte de vitesses manuelles - Fabrication - ajustage - Métrologie
<u>Carrosserie</u> - Soudure MIG/MAG - Technique d'assemblage et de soudure - Remise en forme d'un élément par frappe - Remise en forme d'un élément par masticage et étamage - Traitement de surface - Protection et étanchéité - Préparation d'un élément avant peinture - Lustrage - Detailing	<u>Électricité</u> - Sertissage de cosses - Soudure électrique - Utilisation des outils de mesure - Schémas électriques - Dessin - Mise en application sur bancs didactiques - Recherche de pannes : - sur maquette - en situation réelle
<u>Tôlerie - formage</u> - Soudure au chalumeau oxyacétylénique - Pliage - Bordurage - Allonge – Rétreinte mécanique/manuelle - Emboutissage - Création de patchs locaux	<u>Sellerie</u> - Création de gabarits - Découpe de matières et mousses - Couture main - Machines triple entraînement - Sièges ou volants ou panneaux de portes - Encollage et colle néoprène



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Durée : 900 heures (cours à distance inclus) + 300 heures de stage en entreprise à la discrétion du stagiaire en fin de formation.

Dates : du 11/01/2027 au 28/06/2027, hors période de stage

Lieu de formation : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay + déplacements en tous lieux nécessaires à la formation (entreprises, musées, professionnels, salons...).

Public : Toute personne majeure disposant ou non de prérequis automobiles.

Prérequis : Certificat médical indiquant l'aptitude à travailler en atelier automobile.

Capacité : 15 à 20 stagiaires par groupe.

Coût par participant : Voir dans le dossier d'inscription partie contrat/convention de formation

Équipe pédagogique :

Une équipe de formateurs (salariés ou sous-traitants) professionnels de la restauration et du monde de l'automobile et notamment mécanicien, carrossier, électricien, tôlier-formeur.

Modalités pédagogiques :

Moyens pédagogiques : Il s'agit des moyens utilisés pour permettre les apprentissages (vidéo, accès à la plateforme Moodle, exercices pratiques...) mais aussi ;

- Supports pédagogiques téléchargeables depuis le Moodle ;
- Salles de cours et matériels de démonstration ;
- Ateliers équipés (mécanique auto et générale / carrosserie / tôlerie-forme / sellerie / électricité...) ;
- Appareillage et outillage d'atelier ;
- Supports pédagogiques numériques ;
- Véhicules pédagogiques ;
- Mise à disposition des premiers EPI par le CNVA aux stagiaires (hormis la paire de chaussures de sécurité que vous devrez vous procurer).

Méthodes pédagogiques : formation animée par méthode active, participative et démonstrative. Les activités pratiques se déroulent en exercices individuels, en binôme ou en trinôme.

Modalités pédagogiques : formation théorique réalisée par le Moodle de manière asynchrone. La pratique est enseignée en présentiel en atelier.

Point en amont de la formation avec restitution du besoin bénéficiaire.

Point en fin de cycle pour régulation sur les autres cycles de formation.

Évaluation à chaud en fin de formation pour restitution de la satisfaction bénéficiaire.

Modalités d'évaluation : Évaluation en entrée de formation par un questionnaire de positionnement permettant au CNVA de connaître le niveau de connaissance en début de formation.

Évaluation continue tout au long de la formation à chaque fin de cycle soit par QCM soit par mise en situation avec grille de critères.

Évaluation à l'atteinte des objectifs en fin de formation par un QCM de validation des connaissances et par une mise en situation professionnelle via une notation par grille de critères pour les 6 pôles de compétences. Évaluation de la satisfaction par questionnaire d'évaluation à chaud en fin de formation.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Pour obtenir le Certificat de réalisation avec la mention acquis il faut :

- 10/20 au minimum sur le QCM de fin de formation,
- 10/20 au minimum sur la mise en situation professionnelle
- une assiduité de 90% de présence effective au moins du temps de formation.

Suivi de l'action : Mise en place d'outils permettant de vérifier la réalité du suivi de la formation par les stagiaires (émargement par les stagiaires et le formateur, certificat de réalisation et attestation de fin de formation).

Modalités et délai d'accès : si paiement en direct, envoi du dossier d'inscription complété au minimum trois semaines avant le début de la formation en présentiel.

Si paiement de la formation par un financeur, envoi du dossier d'inscription complété au minimum huit semaines avant le début de la formation.

Personnes en situation de handicap : des personnes se tiennent à votre disposition afin de répondre à vos demandes en termes d'explications ou d'aménagements.

De plus, vous pouvez contacter l'AGEFIPH (<https://www.agefiph.fr/>) qui sera à même de répondre à vos questions sur les situations de handicap ainsi que de trouver des solutions et méthodes adaptées aux situations. Contactez le référent handicap (Stéphane Guarato 06 33 47 88 83) pour trouver une réponse adaptée à votre situation.

Accès au centre de formation :

Site de formation principal : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay
(Proche A6-A86, Gare TGV de Massy, RER B).

Accès aux ressources numériques par connexion internet via site web dédié et connexion sécurisée (identifiant personnel et mot de passe fournis par le CNVA).



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

DOSSIER DE CANDIDATURE À LA FORMATION

TECHNICIEN EN RESTAURATION DES VÉHICULES ANCIENS

SESSION JANVIER 2027

**Les pages suivantes doivent être imprimées, complétées et retournées
accompagnées de votre chèque de 495,00 € à l'ordre du CNVA à :**

Conservatoire National des Véhicules Anciens
Service Candidatures
Domaine de Corbeville
91400 Orsay

Cadre réservé au jury	
Photo	Candidature reçue le : ☐ Frais de dossiers reçus
	Notification envoyée le :
	Chèques paiement reçus le :
	autofinancement ☐ financement demandé auprès de ☐ financement accepté
Décision : ☐ admis(e) ☐ refusé(e) ☐ liste attente ☐ admis(e) après mise à niveau	
Commentaires :	

Nom : Prénom(s) :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Courriel :

Date de naissance : Numéro Sécurité Sociale :

Êtes-vous en situation d'un handicap ?

Si oui, quelles sont les adaptations pédagogiques et logistiques nécessaires ?

XANEX – CNVA – Siège social : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay

Centre de formation : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay

SAS au capital de 775 000 € - SIRET 48366793700047

N° TVA Intracommunautaire FR 29483667937 – NDA 119 111 724 91 enregistré auprès du Préfet d'Île de France



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Formation initiale :

-Niveau : ☐ CAP/BEP ☐ Bac ou Bac Pro ☐ Bac +2 (BTS, DUT...) ☐ Autre :

-Secteur :

Autres Formations :

.....

Situation actuelle :

☐ Étudiant(e) ☐ Salarié(e) CDI ☐ Salarié(e) CDD ☐ Demandeur d'emploi ☐ Autre :

Poste actuel et nom de l'entreprise (ou école si étudiant) :

.....

Durée d'expérience en année :

Comment nous avez-vous connus ?

.....

VOS MOTIVATIONS POUR SUIVRE CETTE FORMATION

D'où vous vient l'intérêt pour suivre cette formation (famille, amis, autre...) ?

.....

.....

Avez-vous déjà restauré (même partiellement) un véhicule ancien (marque, modèle...) ?

.....

Si oui, l'avez-vous restauré seul ou avec d'autres personnes ?

.....

Avez-vous déjà participé à des manifestations liées aux véhicules anciens (bourses, salons, sorties...) ?

.....

.....

Êtes-vous membre d'un club de véhicules anciens ? Si oui, lequel (nom et ville) ?

.....

VOTRE PROJET PROFESSIONNEL

Quel parcours envisagez-vous après le CNVA ?

.....

.....

.....

Autres points que vous souhaitez communiquer au jury de sélection :

.....

.....

.....

Pièce à joindre au présent dossier :

- CV + lettre de motivation + photo

- un chèque de 495,00€ à l'ordre du CNVA

XANEX – CNVA – Siège social : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay

Centre de formation : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay

SAS au capital de 775 000 € - SIRET 48366793700047

N° TVA Intracommunautaire FR 29483667937 – NDA 119 111 724 91 enregistré auprès du Préfet d'Île de France



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Contrat de Formation Professionnelle Continue (à utiliser par les candidats en autofinancement) (application des articles L.920-13 et L.6353-7 du Code du Travail)

Entre les soussignés :

Xanex, S.A.S au capital de 775 000 €, Siren 483 667 937, dont le siège social est Domaine de Corbeville, 91 400 ORSAY, organisme de formation enregistré sous le numéro 11911172491 auprès du Préfet de l'Île-De-France, représentée par Monsieur Stéphane GUARATO, son Directeur, ci-après désignée le Conservatoire, et :

Madame, Monsieur (nom, prénoms)

demeurant

ci-après désigné(e) le stagiaire,

est conclu un contrat de formation professionnelle en application des articles L.920-13 et L. 6353-3 à L. 6353-7 du Code du Travail.

Article I - Objet

En exécution du présent contrat, le Conservatoire s'engage à organiser l'action de formation intitulée : « Technicien en Restauration des Véhicules Anciens ».

Article II - Nature et caractéristique de l'action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances prévue par l'article L. 6313-1 du Code du travail.

Elle a pour objectif de dispenser les fondamentaux des savoir-faire dans les opérations de maintenance, de réparation et de restauration des véhicules anciens. Sa durée est d'environ 900 heures (+/- 5%).

Programme de la formation

Cette formation est fortement orientée vers les compétences pratiques liées aux métiers de la restauration des véhicules anciens. Le programme de formation est conçu en collaboration avec les professionnels du secteur afin de préparer les apprenants au mieux à la réalité du monde professionnel dans lequel il est destiné à s'insérer.

À l'issue de la formation, une attestation de formation est remise au stagiaire avec la mention acquis (sous réserve qu'il ait obtenu la note minimum au QCM ainsi qu'à la mise en situation professionnelle et assisté à 90 % de présence effective au moins de la formation).

Le programme de formation complet est consultable dans l'annexe en fin de ce dossier.

Article III - Niveau de connaissances préalables requis

Cette formation est ouverte à toute personne majeure, disposant ou non de prérequis automobiles et disposant d'un certificat médical indiquant l'aptitude à travailler en atelier automobile.

Article IV - Organisation de l'action de formation

L'action de formation aura lieu du 11/01/2027 au 28/06/2027 (1er mois en distanciel)

Adresse : Domaine de Corbeville – 91400 Orsay.

Des déplacements en tous lieux nécessaires pourront être proposés (entreprises, musées, équipementiers...). Elle est organisée pour un effectif de 26 stagiaires au minimum. Les conditions générales dans lesquelles la formation est dispensée sont les suivantes :

- Ressources Humaines : une équipe de professionnels et de vacataires spécialistes de la restauration : mécaniciens, électriciens, carrossiers, formeurs, selliers...

- Ressources pédagogiques : salles de cours et ateliers équipés, appareillage et outillage d'atelier, supports pédagogiques papier et numériques, véhicules et outils didactiques, etc.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Article V - Délai de rétractation

À compter de la date d'envoi par le Conservatoire de l'avis de sélection du candidat, celui-ci dispose d'un délai de quatorze jours pour se rétracter. Il en informe le Conservatoire par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut lui être exigée.

Modèle de lettre de rétractation: (à adresser en recommandé avec accusé de réception)

Prénom et Nom

Adresse

Code postal – Ville

Adresse du destinataire

Code postal – Ville

À ..., le ...

Madame, Monsieur,

Le ... (**indiquez la date de l'inscription**), je me suis inscrit à la formation de : (**préciser**)

Conformément à l'article L. 221-18 du code de la consommation, j'exerce mon droit de rétractation.

En conséquence, je vous prie de bien vouloir me restituer au plus vite et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la présente, la somme de (**précisez**) euros que je vous ai versée lors de ma commande, ceci conformément aux dispositions de l'article L. 221-24 du code de la consommation.

Signature

Médiation de la consommation :

MEDIATION-NET Consommation, 34, Rue des Épinettes 75017 PARIS

Article VI - Dispositions financières générales (entreprises et financeurs)

Le prix de l'action de formation est fixé à 19 500 € HT (23 400,00 € TTC), frais de dossier 412,50 € HT (495,00 € TTC) en sus, payables selon l'échéancier suivant :

- Frais de dossier lors de l'inscription
- Le 11 janvier 2027 : 6 000,00€ HT (7 200,00€ TTC),
- Le 11 février 2027 : 6 750,00€ HT (8 100,00€ TTC),
- Le 11 mars 2027 : 6 750,00€ HT (8 100,00€ TTC).

Article VII - Dispositions financières particulières (particuliers en autofinancement)

Lorsque le stagiaire finance personnellement cette action, son prix est abaissé à 12 490,00 € TTC (frais de dossier 495,00 € TTC en sus).

Le stagiaire s'engage à payer ces sommes par chèques libellés à l'ordre du CNVA et à les adresser au Conservatoire dans les 10 jours suivant l'envoi de la notification de sa sélection. Ces chèques seront restitués en cas de rétractation prévue à l'article V.

Dans ce cas, l'échéancier des paiements est le suivant :

- Frais d'inscription et de dossier soit 495,00 € TTC lors de l'envoi du présent dossier. Cette somme sera restituée au candidat si le jury de sélection ne retient pas sa candidature, mais sera conservée au titre des frais de dossier si le candidat est accepté par le jury mais ne donne pas suite à son inscription.
- Chèque de 3 690,00 € remis lors de l'inscription et encaissé le 11 janvier 2027
- Chèque de 2 200,00 € remis lors de l'inscription et encaissé le 11 février 2027
- Chèque de 2 200,00 € remis lors de l'inscription et encaissé le 11 mars 2027
- Chèque de 2 200,00 € remis lors de l'inscription et encaissé le 12 avril 2027
- Chèque de 2 200,00 € remis lors de l'inscription et encaissé le 11 mai 2027

Article VIII - Interruption de la formation

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou si le stagiaire est empêché pour cause de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes :

Les sommes dues au Conservatoire sont calculées au prorata temporis de formation suivie à la date d'abandon augmentées d'un dédommagement forfaitaire de 3 500,00 € TTC.

Article IX - Démarchage Commercial

La loi n°78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et rectification des données auprès d'une Préfecture de son choix.

Article X – Litiges

En cas de contestation dans l'interprétation ou l'application du présent contrat, la recherche d'une solution amiable sera prioritairement recherchée. Si cette contestation n'a pu être réglée à l'amiable, le tribunal du ressort du siège social de la S.A.S Xanex (Évry) sera seul compétent pour régler le litige.

Article XI – Protection des données

Les données personnelles sont recueillies et font l'objet d'un traitement par le CNVA afin d'instruire les demandes d'inscription, d'assurer un suivi de l'inscription ainsi que de la formation, de maintenir le fichier des stagiaires et de fournir tous les services afférents à la formation des stagiaires.

Les stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de leurs données, d'un droit d'opposition et de limitation du traitement de leurs données. Ils disposent également d'un droit à la portabilité des données les concernant et de la faculté de donner des directives sur leur sort après leur décès. Enfin, ils disposent du droit de ne pas faire l'objet d'une décision fondée exclusivement sur le traitement automatisé, y compris de profilage, produisant des effets juridiques les concernant ou les affectant de manière significative de façon similaire. Ils peuvent exercer leurs droits en adressant leur demande par courrier électronique à l'adresse suivante : stephane.guarato@le-conservatoire.com ou à l'adresse postale :

CNVA – Domaine de Corbeville, 91400 Orsay.

Pour plus d'information sur ces droits, consulter le site de la CNIL : www.cnil.fr

Je soussigné(e), _____, demande mon inscription à la formation de Technicien en Restauration des Véhicules Anciens dispensée par le CNVA.

Je déclare avoir pris connaissance du prix de cette formation. Si ma candidature est retenue, je recevrai une confirmation et m'engage à régler les sommes demandées selon l'échéancier prévu, sauf en cas de :

- non obtention d'un financement demandé ci-dessous (joindre la copie de notification de refus),
- rétractation de ma part dans les délais et conditions prévus à l'article V du présent contrat (les frais de dossier resteraient alors acquis au Conservatoire).

Je déclare vouloir financer ma formation par le moyen suivant (cocher la case correspondante) :

☐ Autofinancement (je financerai moi-même ma formation si je n'obtiens pas ou ne demande pas de financement).

☐ Autre (préciser) :

☐ J'accepte l'utilisation de mes données personnelles à des fins de prospection commerciale

Fait en double exemplaire, à _____, le _____

Pour le Conservatoire

Stéphane Guarato, directeur

Pour le stagiaire

(nom, prénom, signature et mention « Bon pour accord »)



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

CONVENTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE N°«ndossier»

(à utiliser par les entreprises et financeurs)

(Articles L. 6353-1 et L. 6353-2 du code du travail)

ENTRE-LES SOUSSIGNÉS :

« **XANEX – CNVA** », dont le siège social est situé Domaine de Corbeville, 91400 Orsay est représentée par Monsieur Stéphane GUARATO, Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration de formation n°119 111 724 91 auprès du préfet de la région Île-De-France, SIRET : 48366793700047.
Contact : s'adresser à Monsieur Stéphane GUARATO Tél : 06 33 47 88 83.

Ci-après dénommé l' « **Organisme de formation** ».

ET

« **Société** »

Adresse

Personne représentante à contacter : Tél :

adresse courriel@.....

Ci-après dénommé le « **bénéficiaire** ».

Avec le financeur OPCO

Ci-après dénommé « **le financeur** »

Est conclue la convention suivante, en application du Code de Travail portant organisation de la Formation Professionnelle Continue dans le cadre de l'éducation permanente :

ARTICLE 1. OBJET, NATURE ET DURÉE DE LA FORMATION

Le bénéficiaire entend faire participer une partie de son personnel à l'action de formation suivante organisée par CNVA La formation, objet du contrat : **Technicien en restauration des véhicules anciens**

Type d'action de formation : Action d'adaptation et de développement des compétences des salariés

Durée de la formation : **900 h au total**

Nature de la formation : **Action de formation**

Effectifs formés :

Date(s) de la formation :

Heures :

Lieu de formation :

du 11/01/2027 au 28/06/2027

8h30 à 17h

Domaine de Corbeville – 91400 Orsay

ARTICLE 2. ENGAGEMENT DE PARTICIPATION À L'ACTION DE FORMATION

Le bénéficiaire s'engage à assurer la présence du (des) stagiaire(s) aux dates et lieux prévus ci-dessus.

Liste des stagiaires : (Nom - Prénom - Fonction)



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

ARTICLE 3. MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

L'action de formation se déroulera dans le respect du programme de formation figurant en annexe de la présente convention, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques. Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires.

ARTICLE 4. PRIX DE LA FORMATION

En contrepartie de cette action de formation, le bénéficiaire (ou le financeur dans le cadre d'une subrogation de paiement) s'acquittera des coûts suivants qui couvrent l'intégralité des frais engagés par CNVA pour cette session :

Description	Prix
Frais pédagogiques	19 500 HT par stagiaire
Frais d'inscription	412,50 HT par stagiaire
Soit un TOTAL TTC	23 895 TTC par stagiaire

ARTICLE 5. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

Le bénéficiaire s'engage à procéder au règlement du prix TTC ci-dessus, dans un délai de quinze (15) jours à compter de la validation du dossier d'inscription. Dans le cas où cette formation est prise en charge par un financeur, le bénéficiaire se doit d'en informer CNVA par écrit. Dans le cas contraire, la facture sera adressée directement à l'entreprise à l'issue de la formation.

En cas de refus ou de carence de l'organisme financeur, l'entreprise signataire de la présente convention s'engage à payer la totalité des sommes dues.

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de retard selon un taux d'intérêt correspondant au taux directeur semestriel de la Banque centrale européenne (BCE), en vigueur au 1er janvier ou au 1er juillet, majoré de 10 points.

Les sommes sont payables selon l'échéancier suivant :

- Frais de dossier 412,50€ HT (495,00€ TTC) lors de l'inscription
- Le 11 janvier 2027 : 6 000,00€ HT (7 200,00€ TTC),
- Le 11 février 2027 : 6 750,00€ HT (8 100,00€ TTC),
- Le 11 mars 2027 : 6 750,00€ HT (8 100,00€ TTC).

ARTICLE 6. MODALITÉS DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION

Une feuille de présence sera signée par chacun des stagiaires permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation. Le programme de formation en annexe détaille les moyens mis en œuvre pour réaliser techniquement l'action, suivre son exécution et apprécier ses résultats.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

ARTICLE 7. NON RÉALISATION DE LA PRESTATION DE FORMATION

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention, que faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

Toute absence ne relevant pas d'un cas de force majeure (maladie, accident, décès) ou qui n'aurait pas été notifiée au moins 5 jours ouvrés à l'avance entraînera l'obligation pour l'entreprise bénéficiaire de verser à l'organisme de formation une pénalité contractuelle :

Les sommes dues au Conservatoire sont calculées au prorata temporis de formation suivie à la date d'abandon augmentées d'un dédommagement forfaitaire de 3 500,00 € TTC.

En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou si le stagiaire est empêché pour cause de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.

ARTICLE 8. LITIGES

Tous litiges ou différends qui ne pourraient être réglés à l'amiable, seront de la compétence exclusive du tribunal de commerce d'Évry quel que soit le siège ou la résidence du Client.

Cette clause ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client non professionnel pour lequel les règles légales de compétence matérielle et géographique s'appliqueront. La présente clause est stipulée dans l'intérêt de CNVA qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

Fait à Le/...../.....

(En double exemplaire, dont un à nous retourner signé).

Pour l'Entreprise,
Lu et approuvé avec signature et cachet.

Pour XANEX - CNVA
Monsieur Stéphane GUARATO



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Conditions Générales de Vente applicables aux formations dispensées par le Conservatoire National des Véhicules Anciens

Prière de parapher toutes les pages des Conditions Générales de Vente ci-après

Article 1 : Présentation

Sous les labels « CNVA » et « Conservatoire National des Véhicules Anciens », la SAS Xanex (ci-après dénommée le Conservatoire) dispense des formations professionnelles. Son siège social est établi Domaine de Corbeville 91400 Orsay (France).

Article 2 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après dénommées « CGV ») s'appliquent à toutes les offres de formation relatives à des commandes passées auprès du Conservatoire par tout client, ci-après dénommé « le Client ». Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Conservatoire, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que le Conservatoire ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Le Client reconnaît également que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part du Conservatoire, lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de formation à ses besoins.

Les actions de formation dispensées par le Conservatoire rentrent dans le cadre de la formation professionnelle et des dispositions de l'article L 6313-1 du Code du travail et sont donc réalisées conformément à un programme préétabli qui, en fonction d'objectifs déterminés, précise les moyens pédagogiques, les moyens techniques et d'encadrement mis en œuvre ainsi que les processus permettant de suivre son exécution et d'en apprécier les résultats. Chaque formation dispensée par le Conservatoire porte un numéro d'identification unique, une dénomination, un titre et un contenu. La participation aux formations dispensées par le Conservatoire implique de la part du Client que ce dernier veille à ce que les participants inscrits possèdent bien les connaissances requises et/ou y répondent en termes de compétence pour pouvoir suivre les formations.

Article 3 : Champ d'application

Les présentes CGV s'appliquent à toutes les formations proposées par le Conservatoire dans son catalogue en vigueur, ainsi qu'à toutes les formations « intra-entreprise » définies pour un Client après validation conjointe sur le contenu, le format et la tarification proposée par le Conservatoire et le Client.

Article 4 : Commande de la formation

Pour être prise en compte par le Conservatoire, toute formation doit faire l'objet d'un bon de commande écrit et signé par le Client.

Article 5 : Modification de la commande - Annulation ou report

Le Conservatoire se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes et prestations de formation ainsi qu'au planning et à la durée de ses formations. Il se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de sa gamme de formations.

En cas d'annulation pour quelque cause que ce soit (comme par exemple indisponibilité du formateur pour des raisons de maladie, panne d'électricité, indisponibilité du système informatique, nombre de participants insuffisant, conflits sociaux, conditions météorologiques) la (ou les) formation(s) commandée(s) sera(seront) reportée(s) à une date ultérieure sans dédommagement ni pénalité due au Client.

En cas de modification du programme ou du planning de la ou des formations, comme en cas d'annulation des formations, le Client et/ou le participant pourra choisir une nouvelle date dans le calendrier des formations proposées.

S'il souhaite annuler ou reporter sa participation à une ou plusieurs formations, le Client ne pourra le faire qu'en respectant scrupuleusement les conditions suivantes :

Toute annulation ou tout report d'inscription à une formation devra être signalée au Conservatoire par le Client lui-même, et non par les participants désignés par le Client pour la ou les formations commandées, par téléphone ou par courriel, et confirmée par courrier recommandé avec AR adressé à l'adresse du siège du Conservatoire, Domaine de Corbeville, 91400 Orsay.

Les conséquences financières des annulations et reports sont les suivantes :

- Tout report ou toute annulation intervenant plus de 30 jours ouvrés avant la date du début de la formation, la date prise en compte étant la réception du courrier recommandé avec AR dont il est fait état ci-dessus, ne donne lieu à aucun frais d'annulation ;

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou si le stagiaire est empêché pour cause de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes. Les sommes dues au Conservatoire sont calculées au prorata temporis de formation suivie à la date d'abandon augmentées d'un dédommagement forfaitaire de 3 500,00 € TTC.

Article 6 : Prix

Les prestations de formation sont facturées au prix en vigueur au moment de la confirmation de la commande de formation. Le prix facturé inclut la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité du Conservatoire (infrastructure, support de cours, moyens pédagogiques, etc.). Les frais de repas, de déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Article 7 : Facturation

Une facture sera établie et remise au Client.

Article 8 : Paiement - Modalités

Le prix des prestations de formation est payable dans les conditions prévues sur le contrat/convention de chaque formation. Le Conservatoire est habilité à signer des conventions de formation. Les factures délivrées tiennent lieu de convention simplifiée, mais le Client peut, sur simple demande, obtenir une convention détaillée et/ou une attestation de présence individuelle.

Pour certaines formations, le Conservatoire se réserve le droit d'exiger un acompte avant le début de la formation. Dans ce cas, le Client pourra se voir refuser l'accès à la formation si le paiement n'a pas été effectué dans les délais requis.

Dans le cas d'un financement par l'intermédiaire d'un financeur extérieur, il appartient au Client d'obtenir la prise en charge des formations commandées auprès de cet organisme. Si cette prise en charge n'est pas obtenue avant le début de la participation du Client à la formation considérée, le Client devra s'acquitter des sommes dues auprès du Conservatoire et fera son affaire du remboursement auprès de l'organisme dont il dépend.

Article 9 : Paiement - Retard ou défaut

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt légal, majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 50,00 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

Le montant de ces intérêts de retard sera imputé de plein droit sur toutes remises, ristournes ou rabais dus par le Conservatoire. Le Client devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris et notamment les honoraires d'officiers ministériels (huissiers) ou d'auxiliaires de Justice.

En aucun cas, les paiements ne peuvent être suspendus ni faire l'objet d'une quelconque compensation sans l'accord écrit et préalable du Conservatoire. Tout paiement partiel s'imputera d'abord sur la partie exigible de la créance, puis sur les sommes dont l'exigibilité est plus récente.

Article 10 : Propriété Intellectuelle – Droits d'auteur

L'ensemble des documents remis au cours de la formation constitue des œuvres originales et à ce titre est protégé par la législation sur la propriété intellectuelle et les droits d'auteur. En conséquence, le Client et le participant s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit du Conservatoire.

Ils s'interdisent également d'effectuer toute copie de logiciels utilisés dans les stages de formation, à l'exception des exercices réalisés, à condition que les fichiers n'incluent en aucune façon des parties du programme protégé par un droit quelconque.

Le Client se porte fort du respect de ces interdictions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 11 : Règlement intérieur

Lors de la participation aux séances de formation, le Client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur du Conservatoire dont il déclare avoir pris connaissance et en accepter les termes. Le Client se porte fort du respect de ces dispositions de la part des participants qu'il désignera pour assister aux séances de formation et déclare se porter, à cet effet, garant et responsable solidaire de ces participants.

Article 12 : Notifications

Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes CGV seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'adresse du siège social du Conservatoire, 148 rue de l'Abrivado, 30132 Caissargues.

Article 13 : Nullité d'une clause

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGV était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions desdites CGV qui demeureront en vigueur entre le Conservatoire et le Client.

Article 14 : Confidentialité des données

Les informations demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande. Si le Client communique des données individuelles à caractère personnel, il dispose d'un droit individuel d'accès, de retrait et de rectification de ces données dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le Client doit adresser toute demande écrite à l'adresse du siège social du Conservatoire, Domaine de Corbeville, 91400 Orsay.

Article 15 : Compétence, contestation, loi applicable

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises pour leur interprétation et leur exécution à la loi française. En cas de difficulté d'interprétation ou d'exécution des présentes CGV, le Conservatoire et le Client rechercheront avant tout un accord amiable. Si aucun accord amiable ne pouvait être trouvé, les parties conviennent expressément que le Tribunal d'Évry sera le seul compétent.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Conditions générales d'utilisation d'un site Internet

Le présent document a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles d'une part, CNVA, ci-après dénommé l'EDITEUR, met à la disposition de ses utilisateurs le site, et les services disponibles sur le site et d'autre part, la manière par laquelle l'utilisateur accède au site et utilise ses services.

Toute connexion au site est subordonnée au respect des présentes conditions.

Pour l'utilisateur, le simple accès au site de l'EDITEUR à l'adresse URL suivante <https://cnva.moodlecloud.com/login/index.php> implique l'acceptation de l'ensemble des conditions décrites ci-après.

Propriété intellectuelle

La structure générale du site CNVA Moodle, ainsi que les textes, graphiques, images, sons et vidéos la composant, sont la propriété de l'éditeur ou de ses partenaires. Toute représentation et/ou reproduction et/ou exploitation partielle ou totale des contenus et services proposés par le site CNVA Moodle, par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable et par écrit du CNVA et/ou de ses partenaires est strictement interdite et serait susceptible de constituer une contrefaçon au sens des articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Liens hypertextes

Le site CNVA Moodle peut contenir des liens hypertextes vers le site vimeo.com présents sur le réseau Internet. Les liens vers ces autres ressources vous font quitter le site CNVA Moodle.

Il est possible de créer un lien vers la page de présentation de ce site sans autorisation expresse de l'EDITEUR. Aucune autorisation ou demande d'information préalable ne peut être exigée par l'éditeur à l'égard d'un site qui souhaite établir un lien vers le site de l'éditeur. Il convient toutefois d'afficher ce site dans une nouvelle fenêtre du navigateur. Cependant, l'EDITEUR se réserve le droit de demander la suppression d'un lien qu'il estime non conforme à l'objet du site CNVA Moodle.

Responsabilité de l'éditeur

Les informations et/ou documents figurant sur ce site et/ou accessibles par ce site proviennent de sources considérées comme étant fiables.

Toutefois, ces informations et/ou documents sont susceptibles de contenir des inexactitudes techniques et des erreurs typographiques.

L'EDITEUR se réserve le droit de les corriger, dès que ces erreurs sont portées à sa connaissance.

Il est recommandé de vérifier l'exactitude et la pertinence des informations et/ou documents mis à disposition sur ce site.

Les informations et/ou documents disponibles sur ce site sont susceptibles d'être modifiés à tout moment, et peuvent avoir fait l'objet de mises à jour. En particulier, ils peuvent avoir fait l'objet d'une mise à jour entre le moment de leur téléchargement et celui où l'utilisateur en prend connaissance.

L'utilisation des informations et/ou documents disponibles sur ce site se fait sous l'entière et seule responsabilité de l'utilisateur, qui assume la totalité des conséquences pouvant en découler, sans que l'EDITEUR puisse être recherché à ce titre, et sans recours contre ce dernier.

L'EDITEUR ne pourra en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature qu'il soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des informations et/ou documents disponibles sur ce site.

Accès au site

L'éditeur s'efforce de permettre l'accès au site 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, sauf en cas de force majeure ou d'un événement hors du contrôle de l'EDITEUR, et sous réserve des éventuelles pannes et interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du site et des services.

Par conséquent, l'EDITEUR ne peut garantir une disponibilité du site et/ou des services, une fiabilité des transmissions et des performances en termes de temps de réponse ou de qualité. Il n'est prévu aucune assistance technique vis à vis de l'utilisateur que ce soit par des moyens électroniques ou téléphoniques.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être engagée en cas d'impossibilité d'accès à ce site et/ou d'utilisation des services.

Par ailleurs, l'EDITEUR peut être amené à interrompre le site ou une partie des services, à tout moment sans préavis, le tout sans droit à indemnités. L'utilisateur reconnaît et accepte que l'EDITEUR ne soit pas responsable des interruptions, et des conséquences qui peuvent en découler pour l'utilisateur ou tout tiers.



Conservatoire National des Véhicules Anciens

Transmettre - Rassembler - Préserver
www.le-conservatoire.com

Modification des conditions d'utilisation

L'EDITEUR se réserve la possibilité de modifier, à tout moment et sans préavis, les présentes conditions d'utilisation afin de les adapter aux évolutions du site et/ou de son exploitation.

Règles d'usage d'Internet

L'utilisateur déclare accepter les caractéristiques et les limites d'Internet, et notamment reconnaît que :

L'EDITEUR n'assume aucune responsabilité sur les services accessibles par Internet et n'exerce aucun contrôle de quelque forme que ce soit sur la nature et les caractéristiques des données qui pourraient transiter par l'intermédiaire de son centre serveur.

L'utilisateur reconnaît que les données circulant sur Internet ne sont pas protégées notamment contre les détournements éventuels. La présence du logo CNVA institue une présomption simple de validité. La communication de toute information jugée par l'utilisateur de nature sensible ou confidentielle se fait à ses risques et périls.

L'utilisateur reconnaît que les données circulant sur Internet peuvent être réglementées en termes d'usage ou être protégées par un droit de propriété.

L'utilisateur est seul responsable de l'usage des données qu'il consulte, interroge et transfère sur Internet.

L'utilisateur reconnaît que l'EDITEUR ne dispose d'aucun moyen de contrôle sur le contenu des services accessibles sur Internet

Droit applicable

Tant le présent site que les modalités et conditions de son utilisation sont régis par le droit français, quel que soit le lieu d'utilisation. En cas de contestation éventuelle, et après l'échec de toute tentative de recherche d'une solution amiable, les tribunaux français seront seuls compétents pour connaître de ce litige.

Pour toute question relative aux présentes conditions d'utilisation du site, vous pouvez nous écrire à l'adresse suivante :